



# Le Tour du Lac



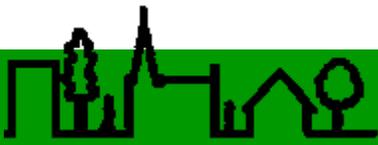
.....  
*Bulletin municipal de Ville de Lac-Saint-Joseph*

Volume 2 - 1 avril 2016



# CNSL

**Les inscriptions 2016 sont ouvertes !**  
[www.clubnautiquestlouis.com](http://www.clubnautiquestlouis.com)



Chers concitoyens, concitoyennes,

Cette année, la fête de Pâques a devancé la parution printanière de notre journal dont la Une. Laisse présager l'avènement de l'été rempli de joie et de réjouissances.

Un simple rappel ! À tous ceux qui n'ont pas fait leur demande de permis pour revégétaliser la bande riveraine de leur propriété sont en situation d'infraction depuis le 31 octobre 2015. Nos registres démontrent que 36 propriétaires bénéficient du moratoire accordé jusqu'à mai 2016 pour faire leur demande de permis de revégétalisation qui doit nécessairement être faite en début d'été 2016, le tout conformément aux règlements. La Ville entend prendre toutes les actions pour le respect de son règlement sur la revégétalisation. Pour de plus amples informations, vous pouvez toujours communiquer avec l'inspecteur municipal au 418-875-3355. Somme toute,

90% des propriétaires riverains se sont conformés à la réglementation sur la revégétalisation.

Les dossiers d'intérêts régionaux sont traités sous la rubrique Info-Lettre de la MRC.

Comme à l'habitude vous trouverez un commentaire sur l'avancement des dossiers confiés aux six conseillers municipaux.

Pour terminer, je vous remercie de l'attention que vous avez portée à la réunion du conseil municipal de Ville de Lac-Saint-Joseph en date du 21 mars dernier et un commentaire de M. Clément Gignac, président du Comité des infrastructures, vous sera adressé à titre complémentaire.

Je vous remercie et vous souhaite un beau printemps!

*Michel Croteau, Maire.*

Télévision  
Internet  
Téléphonie

418-875-1118

[www.coopcscf.com](http://www.coopcscf.com)

130, rue Désiré-Juneau,  
Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier





Chers concitoyens, chères concitoyennes,

L'arrivée du printemps annonciateur de temps plus doux et précurseur de bonnes nouvelles en matière de prévisions budgétaires provinciales, nous apporte un peu de baume sur les plaies d'un hiver interminable.

En effet, le programme RÉNOVERT chapeauté par Revenu Québec offre depuis le 17 mars dernier un crédit d'impôt de 20% pour la réalisation de travaux de rénovation éco-responsables. Parmi la liste des travaux reconnus, il est mentionné à la section C: « *Conservation et qualité de l'eau* » (sauf si l'habitation admissible est un chalet \*).

Cette section comporte:

- Restauration d'une bande riveraine conformément aux exigences de la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables*.
- Construction, rénovation, modification ou reconstruction d'un dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées, des eaux de cabinet d'aisances ou des eaux ménagères conformément aux exigences du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées*.
- Installation d'une citerne de récupération des eaux pluviales enfouie sous terre.

*\* Une habitation admissible ne sera pas considérée comme chalet si cette habitation est une maison individuelle, une maison usinée ou une maison mobile installée à demeure qui constitue le lieu principal de résidence d'un particulier.*

Ces travaux s'inscrivent bien dans un souci de préserver la qualité de l'eau du lac conformément à la *Politique québécoise des rives, du littoral et des plaines inondables (chapitre Q2, r.25)*.

Je vous invite à prendre connaissance de ce nouveau programme éco-responsable du provincial afin de permettre à certains d'entre vous de profiter de cette subvention. Pour plus de renseignements, vous pouvez accéder aux précisions sur ce programme sur le site de Revenu Québec à la section RÉNOVERT.

*Claude Lessard,*

*Conseiller, responsable de l'environnement.*



## MOT DE LA CONSEILLÈRE RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Dans le but de toujours bien vous informer et ce le plus rapidement possible concernant notre vie municipale, nous sommes présentement à actualiser et embellir notre site internet. Les démarches sont entreprises et nous devrions enfin pouvoir en profiter dès le début de la saison estivale. Entretemps, le site actuel est fonctionnel.

Le 21 mars dernier avait lieu une séance d'information publique sur les travaux actuels du Comité sur les infrastructures de la Ville de Lac-Saint-Joseph. Une soixantaine de citoyens étaient présents et ont semblé apprécier les démarches entreprises par la ville.

Pour ceux qui ne pouvaient être présents, la présentation en format PDF se retrouve sur la page d'accueil du site internet de la ville. Lors de la séance d'information, plusieurs citoyens avaient des commentaires et des suggestions en lien avec ce projet.



Nous vous invitons à en prendre connaissance et à nous transmettre également vos commentaires ou suggestions par le biais du site internet ou par courriel à Mme Viviers à [info@villelacstjoseph.com](mailto:info@villelacstjoseph.com)

Nous vous rappelons de plus qu'il serait important de transmettre à cette dernière votre adresse courriel afin que nous puissions vous transmettre le plus rapidement possible des informations importantes puisque notre journal n'est publié qu'à tous les deux mois. Ainsi, nous pourrions vous aviser plus rapidement.

Comptant sur votre collaboration, je vous souhaite à tous un beau printemps!

*Sylviane Cloutier*

*Responsable des communications.*



**Le groupe**  
**LAFRENIÈRE**  
**Tracteurs**

938, De Lanaudière, Sainte-Anne-de-la-Pérade G0X 2J0  
Tél. : 418 325-2446 • Téléc.: 418 325-2455  
Pierre Hélie, directeur général

**Kubota**

[www.grouperlafrenieretracteurs.com](http://www.grouperlafrenieretracteurs.com)

**TECHNO ROUTE**

**INFORM@TIQUE**  
Réseau  
Mise à jour  
Consultation

Service à domicile sur tous systèmes informatiques  
résidentiel et commercial

Marco Landry  
78, rue des Dériveurs  
Fossambault-sur-le-Lac  
G3N 2A8

Tél.: (418) 875-0205  
[technoroute@webnet.qc.ca](mailto:technoroute@webnet.qc.ca)

Chers paroissiens,

Encore une fois cette année, nous aurons la chance d'avoir un prêtre qui a accepté de venir célébrer la messe du dimanche à la Chapelle St-Louis. En effet, le père Jean-Claude Lafleur a acquiescé à notre demande.

Les messes à la Chapelle St-Louis reprendront **le dimanche 26 juin 2016 à 9h30** et ce, jusqu'au 4 septembre 2016 inclusivement.

Si vous désiriez qu'une messe soit célébrée durant l'été à la Chapelle pour un parent, un ami, une intention spéciale ou offrir une messe lors d'un décès, vous pouvez vous procurer des cartes auprès de Mme Vivian Viviers, au bureau de la Ville au coût de 15,00 \$.

À la suite de demandes répétées par certains paroissiens, nous profitons de l'occasion pour vous confirmer que tous les argents que vous versez soit à la quête du dimanche, en messes lors d'un décès ou lors de la Quête spéciale annuelle vont à la Chapelle St-Louis. Même si vous recevez un reçu d'impôt de la Fabrique Ste-Catherine en début d'année, soyez assurée que nous avons toujours notre compte de banque distinct et que les argents y sont déposés directement par Mme Viviers dans le compte bancaire de la Chapelle St-Louis.

Nous espérons de plus pouvoir recevoir Mgr Denis Grondin pour une célébration durant la saison estivale et nous vous tiendrons au courant.

Au plaisir de vous revoir cet été !

**L'équipe de la Chapelle:** Mme Jeannine Boily  
Mme Huguette Trottier  
M. Daniel Audet

# ENTRETIEN **J.P.** BOUCHER INC.



- NETTOYAGE PRINTANIER
- TONTE DE PELOUSE
- RAMASSAGE DE FEUILLES
- TRAVAUX DIVERS



**418-875-2195**

*Au Lac-Saint-Joseph, votre garantie de satisfaction!*



## MOT DU CONSEILLER RESPONSABLE DE LA VOIRIE

Chers concitoyens,

Le printemps est arrivé avec son lot de promesses de beau temps, de chaleur et de projets de vacances. Il apporte également quelques désagréments passagers.

En cette période de dégel qui s'étend du 14 mars au 13 mai, il est normal que la route soit plus vallonnée, qu'il y ait quelques bosses ou nids-de-poule. Soyez assurés que nous sillonnons la route fréquemment et que nous indiquons ces endroits à l'aide de drapeaux ou de signalisation. La route reprendra sa place dès que la période de dégel sera passée tout comme par les années passées.

Les travaux d'aménagement forestier de la SEPAQ sont également terminés et l'impact visuel de ces travaux aura disparu avec la repousse printanière.

De plus, avec le printemps vient le ménage sur les terrains et évidemment les sacs de feuilles. Notez qu'il y aura collecte de feuilles le **lundi 16 mai 2016**. Vous le savez, les feuilles doivent être placées dans des sacs de papier brun que vous pouvez vous procurer dans les quincailleries. La collecte des encombrants (gros rebuts) se fera le **20 juin 2016**.



*Jacques Tessier*, Conseiller district no 2.



### LES ENCOMBRANTS

Les encombrants sont les articles volumineux ou pesants tels les meubles, les articles de ménage, les appareils électriques, les fournaies, les sommiers et matelas, les lits, les réservoirs d'eau chaude, les tapis ou tout autre objet non recyclable ne pouvant être reçu lors de la collecte régulière.

Type	Exemples
Ameublement	vieux meubles, divans, tables, matelas, etc.
Matériaux ferreux	bouts de fer, fournaies, réservoirs, etc.
Matériaux naturels	les branches d'arbres, <b>attachées et coupées en longueur d'environ quatre pieds.</b>

- **UN DÉCHET VOLUMINEUX NE DOIT PAS PESER PLUS DE 125 KG ET L'ENSEMBLE DES DÉCHETS VOLUMINEUX NE DOIT PAS OCCUPER UN VOLUME SUPÉRIEUR À 3 m<sup>3</sup>.**
- Attention ! Les réfrigérateurs et congélateurs **ne** sont **pas** acceptés lors des collectes. Vous devez les transporter aux écocentres où ils seront vidés de leurs gaz de façon sécuritaire pour l'environnement.
- Les pneus ne sont pas acceptés lors de la collecte des déchets encombrants.

**Note :** Les déchets encombrants peuvent également être apportés à l'écocentre de Neuville



Bonjour chers citoyens(nes)

Équipe 2016 complétée au Club Nautique

Nous sommes heureux de vous annoncer que toute l'équipe des moniteurs est maintenant complétée. Composée d'anciens et de quelques nouveaux, nous sommes confiants d'avoir constitué une équipe compétente qui saura animer vos enfants avec professionnalisme.

Les inscriptions sont commencées

La période des inscriptions est commencée et va bon train. Cette année les activités se dérouleront du 27 juin au 12 août. Si vous souhaitez inscrire votre enfant pour les semaines intenses de ski/wake, faites vite car les places sont limitées et sont également très convoitées. Pour toute information consultez notre site Web

[www.clubnautiquelouis.com](http://www.clubnautiquelouis.com)



Dates importantes à inscrire à votre agenda

Nous sommes à compléter la programmation de cet été et voici quelques dates à inscrire à votre agenda:

**25 juin**

Cocktail d'ouverture avec présentation de l'équipe des moniteurs

**2 juillet**

Souper des résidents (Dès fin mai les billets seront mis en vente)

**8-15-22-29 juillet**  
**5-12 août**

6 à 8 (Nous aurons de nouveaux restaurateurs à surveiller dans la prochaine édition du journal)

**12 août**

Dernier 6 à 8 (Accompagné de son Band Synopsis Patrick Savard se produira pour le plaisir de tous)

**19 août**

Épluchette de Blé d'inde et spectacle de clôture du Club Nautique

Au plaisir de vous rencontrer!

*Diane Guérard*

Conseillère district 3

Responsable du Club Nautique





Mesdames, Messieurs,

En tant que Président du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la Ville et en réponse à certains questionnements de citoyens, j'aimerais vous préciser ci-dessous quelques notions de ce qu'est le CCU, texte tiré du *Guide de référence de l'Association québécoise d'urbanisme*.

### **Pourquoi créer un comité consultatif d'urbanisme ?**

Les municipalités ont le pouvoir, en vertu d'une loi québécoise, soit la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU)*, de se doter d'un comité consultatif d'urbanisme (CCU). Par ce moyen, le législateur a voulu permettre aux municipalités d'accroître la participation des citoyens non élus à l'établissement des décisions pouvant avoir un effet sur leur cadre de vie et sur la qualité même de leur milieu.

Pourquoi fonder un CCU alors que le conseil municipal a la responsabilité de prendre les décisions en matière d'aménagement du territoire; que tout citoyen qui le souhaite peut lui soumettre commentaire, plainte ou requête; et qu'il dispose, au sein même de sa municipalité, des ressources techniques et professionnelles pour analyser les dossiers qu'il doit traiter ?

D'entrée de jeu, le conseil municipal a une responsabilité d'ensemble et doit aborder tous les aspects de la vie et de la gestion municipale: budget, loisirs, relations de travail, ingénierie, aménagement, développement etc.

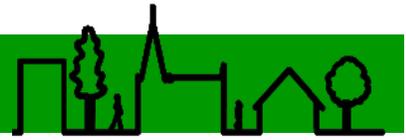
Aussi dans plusieurs secteurs, juge-t-il parfois opportun de faire appel à des organisations spécialisées pouvant l'aider à prendre des décisions plus éclairées et plus conformes aux attentes des citoyens. Il consulte donc les divers comités et commissions oeuvrant dans des domaines tels que les loisirs et la culture, l'environnement et bien sûr l'urbanisme.

Le CCU constitue l'un des moyens mis à la disposition des municipalités. Son objectif premier ou son mandat principal est de fournir des recommandations au conseil municipal sur les sujets se rapportant à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme. Parmi les diverses organisations instaurées par le conseil municipal, le CCU dispose d'un statut particulier et d'une importance spéciale, que lui confère d'ailleurs spécifiquement la Loi. En effet, certaines règles de gestion du territoire ne peuvent s'appliquer dans une municipalité que si cette dernière s'est préalablement dotée d'un CCU. C'est le cas notamment du règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE), de celui sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ainsi que de ceux portant sur les dérogations mineures, sur les usages conditionnels et sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

Parce qu'il contribue activement à l'aménagement du territoire et qu'il veille à sensibiliser le conseil municipal et les citoyens aux nombreux sujets qui ont trait à l'urbanisme et à la qualité de vie, le CCU constitue un atout majeur pour une municipalité: il représente un acteur engagé. En effet, on lui demande fréquemment de se prononcer sur des questions telles que la mise en valeur de milieux naturels, la rénovation, la construction etc.

Le CCU dispose donc de pouvoirs privilégiés pour faire des recommandations au conseil municipal en matière d'aménagement du territoire, dans le cadre de l'application des règlements en vigueur dans sa municipalité. À ce titre, il joue un rôle d'intermédiaire de premier plan entre le citoyen et le conseil municipal.

Suite →



En 1997, il existait au Québec environ 900 CCU sur un total de quelque 1450 municipalités. En 2004, le nombre de CCU s'élevait à environ 1050 pour un total de quelque 1100 municipalités, auquel il faut ajouter une cinquantaine d'arrondissements. Au Québec, près de 5 000 personnes participent activement, au nom de leurs concitoyens, aux décisions traitant de leur qualité de vie et du développement de leur territoire, par l'entremise des CCU.

Les membres du CCU ne sont pas les seuls à se préoccuper de ces questions au sein de la municipalité. En effet, il appartient au conseil municipal de prendre les décisions en tenant compte des recommandations du CCU, mais également de l'avis des employés municipaux et des professionnels reliés au domaine de l'urbanisme qui, en raison de leurs fonctions, collaborent au développement du territoire. Mais ce qui motive avant tout la création d'un CCU, c'est d'une part, la position clé qu'il occupe et, d'autre part, le statut privilégié dont il jouit, tel que la Loi l'édicte.

*Claude Tessier, Président du CCU.*

Chers citoyens,

Voilà que la saison estivale arrive à grand pas ! Je vous annonce que durant la saison estivale cette année il n'y aura pas de stagiaire pour m'aider dans les multiples tâches. J'aimerais donc vous rappeler que je possède 30 jours pour répondre à une demande de permis et certificats à partir de la date où j'ai en main tous les documents nécessaires. Je vous invite à prendre rendez-vous avec moi pour me rencontrer car cet été je serai très occupée. N'hésitez pas à me contacter pour vous informer avant d'entreprendre vos projets ce qui évite les inconvénients par la suite.

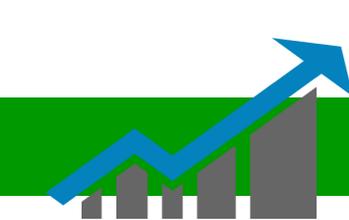


Voici quelques dates depuis 2007 auxquelles l'eau du lac fut complètement gelée et complètement dégelée. Nous possédons les dates du dégel des glaces depuis 1944.

*Roxane Ouellet,*  
Inspectrice municipale  
r.ouellet@coopscsf.com



Année	Eau claire	Lac gelé
2007	3 mai	7 déc.
2008	3 mai	11 déc.
2009	25 avril	23 déc.
2010	15 avril	15 déc.
2011	11 mai	25 déc.
2012	17 avril	25 déc.
2013	4 mai	13 déc.
2014	6 mai	8 déc.
2015	3 mai	5 janv.



## MOT DU CONSEILLER RESPONSABLE DES FINANCES

Mesdames, Messieurs,



Lors de communications précédentes, je vous ai fait état de l'excellente situation financière de notre ville. Outre notre faible ratio d'endettement et surtout le niveau de taxation foncière (0,28 \$/100 \$ d'évaluation) parmi les plus faibles au Québec, Nous avons enregistré en 2015 un surplus budgétaire de l'ordre de 200 000\$. Qui plus est, nous avons à notre disposition une somme de l'ordre de 480 000\$ prévue par une entente fédérale provinciale pour la réalisation d'ici 2018 d'un projet d'infrastructure ( l'entretien d'une route n'est pas admissible).

Tel que mentionné plus tôt dans ce bulletin, une session d'information a eu lieu le 21 mars dernier au cours de laquelle un document a été présenté (disponible sur notre site web). Les projets présentés (esquisses) sont disponibles au bureau de la ville pour consultation. Vous devez toutefois prendre un rendez-vous avant de vous présenter pour les consulter.

Plusieurs scénarios sont présentement envisagés dans la mesure de nos moyens pour bénéficier pleinement de cette subvention tout en répondant à nos besoins en infrastructures à moyen terme. Il a été convenu qu'une autre session d'information/consultation publique sera tenue vers le début juin pour faire le point dans ce dossier avant que le Conseil municipal ne prenne une quelconque décision.

Je vous invite à y participer en grand nombre afin de pouvoir poser vos questions et prendre connaissance des projets qui y seront soumis.

À titre de responsable des Finances et Président de ce comité, je m'engage à vous présenter tous les tenants et aboutissants (en sus des avantages/inconvénients) d'un ou des projets pouvant avoir un impact sur notre compte de taxes!

Respectueusement

*Clément Gignac,*  
Responsable des Finances



**plomberie**  
**Jean-François Drolet**  
Entrepreneur spécialisé en plomberie

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

**418 929-8894**



Membre  
**CMMTQ**  
Corporation des maîtres  
mécaniciens en tuyauterie  
du Québec



TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY

**André Lemay**  
Avocat

Groupe Municipal • Environnement • Expropriation

Iberville Un, bureau 200, 1195, av. Lavigerie,  
Québec (Québec) G1V 4N3  
Téléphone: **418-658-9966** • Télécopieur: 418-656-6766  
alemay@tremblaybois.qc.ca - www.tremblaybois.qc.ca



Chers concitoyens,

Depuis l'automne dernier, nous recevons fréquemment à nos bureaux des plaintes concernant des chiens qui se promènent librement sur la route, ce qui dérange les marcheurs, les coureurs et même les cyclistes. De plus, ils peuvent causer des accidents.

Je vous indique ci-dessous quelques dispositions du Règlement no 95-125 concernant la possession d'animaux sur notre territoire.

**« 4.1 Garde d'un chien sur la propriété privée**

*Sur une propriété privée, le gardien d'un chien doit, selon le cas:*

- a)garder le chien dans un bâtiment d'où il ne peut pas sortir;*
- b)garder le chien dans un enclos;*
- c)garder le chien sur un terrain clôturé d'où il ne peut pas sortir;*
- d)garder le chien retenu par une chaîne;*
- e)garder le chien sous son contrôle, de préférence en laisse.*

**4.2 Place publique**

*Le gardien d'un chien de compagnie peut promener son chien sur une place publique à la condition qu'il soit contrôlé et tenu en laisse. Le chien ne peut en aucun moment être laissé seul. Lors d'événements spéciaux, lorsqu'il y a des attroupements de gens, le gardien ne doit pas se tenir avec son chien sur la place publique.*

**4.3 Chien d'attaque ou de protection**

*Tout gardien d'un chien dressé pour l'attaque ou pour la protection ou d'un chien qui présente des signes d'agressivité doit:*

- a)Lorsque le chien est à l'extérieur, le confiner dans un enclos et en son absence verrouiller l'enclos;*
- b)Lorsque le chien est à l'intérieur de sa résidence, le contrôler.*

*Le gardien d'un chien d'attaque ou de protection peut le promener sur la place publique à la condition qu'il soit en laisse et muselé en tout temps. »*

En conclusion, sachez que des amendes sont prévues advenant le non respect du règlement pouvant aller jusqu'aux poursuites civiles.

Les animaux de compagnie peuvent être les meilleurs compagnons du monde pour une famille mais il faut respecter les gens qui nous entourent et qui ont parfois peur des animaux. Il n'est jamais agréable de retrouver sur son terrain les excréments de ces animaux qui ne sont pas les leurs.

Soyez vigilants, il est toujours plus agréable d'avoir des relations harmonieuses entre citoyens.

*Vivian Viviers,  
Directrice générale*



## Décisions du conseil de la MRC du 17 février 2016



En tant qu'élus de la MRC de La Jacques-Cartier, nous vivons une période cruciale pour l'avenir de notre région. Plusieurs enjeux importants, dont, bien sûr, le dossier du règlement de contrôle intérimaire (RCI) en lien avec le moratoire adopté en décembre dernier par la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) occupent et tracassent tant les élus que les fonctionnaires.

Surveillez les prochaines éditions du MRC Express pour tous les détails.

Bonne lecture!

Michel Croteau  
Préfet suppléant et maire de ville de Lac-Saint-Joseph

### — AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE —

#### Schéma d'aménagement révisé

Un règlement de remplacement devra être adopté à la prochaine séance du conseil à la suite de l'avis gouvernemental demandant à la MRC de La Jacques-Cartier d'apporter certaines modifications à son schéma d'aménagement révisé. Lire la suite.

#### Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL)

La MRC de La Jacques-Cartier a reçu un avis favorable du ministère des Transport en lien avec son Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL). Lire la suite.

#### Certificat de conformité - Règlement n° 11100-2016

Un certificat de conformité quant au règlement n° 11100-2016 visant à autoriser l'implantation de plus d'une résidence dans la zone 88 H à Fossambault-sur-le-Lac a été adopté.

#### ZEC de la Rivière-Blanche

L'entente entre la MRC de La Jacques-Cartier et l'Association Sportive Miguick (ASM), gestionnaire de la ZEC, sera modifiée afin de permettre à l'ASM de réaliser les études de caractérisation de son réseau routier. Lire la suite.

#### Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)

Le plan d'action 2015-2016 des cinq MRC de la région adhérant au Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) a été adopté. Lire la suite.

#### Gestion des cours d'eau

La MRC de La Jacques-Cartier appuie la municipalité de Stoneham-et-Tewkesbury dans son projet d'étude sur les interventions à préconiser lors d'embâcle par effet de glace. Lire la suite.

### — DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE —

#### Nouvelle clinique médicale

Gestion Médicale Chartier Lanouette ouvrira une nouvelle clinique médicale familiale à Stoneham-et-Tewkesbury. Les jeunes familles sans médecin de famille, les suivis de grossesse ainsi que les aînés sont les premières clientèles visées. Lire la suite.



#### Adoption du plan marketing

Le conseil de la MRC a adopté le plan marketing de Tourisme Jacques-Cartier. Parmi les principales actions, mentionnons la bonification et l'optimisation de l'expérience client sur le site Internet, la production de vidéo promotionnelle estivale, ainsi que la production d'outils promotionnels. Lire la suite.



#### Fonds de développement des territoires

Le conseil de la MRC a adopté la Politique de soutien aux projets structurants dans les domaines social, culturel, environnemental et économique, en lien avec l'entente relative au Fonds de développement des territoires (FDT) Lire la suite.

## Entente de développement culturel

La MRC de La Jacques-Cartier a signé l'entente de développement culturel 2016, une entente entre le ministère de la Culture et des Communications et la MRC.

Plus de détails sur l'entente de développement culturel ici.

## Transport adapté

Le conseil de la MRC a autorisé le dépôt d'une demande de subvention au ministère des Transports pour son service de transport adapté.

Apprenez-en plus sur le service de transport adapté ici.

## Événement Découverte - 2<sup>e</sup> édition de la nouvelle formule

C'est la municipalité de Shannon qui a été désignée pour accueillir l'édition 2016 de l'Événement Découverte. Rappelons que la nouvelle formule en vigueur depuis l'année dernière consiste à s'associer à deux ou trois événements déjà existants.

## Nomination du comité tourisme

MM. David Deslauriers de la Station touristique Duchesnay et Daniel Guay du Camping de la rivière Montmorency, ainsi que Mme Sandra Nadeau de la Station touristique Stoneham ont été nommés pour siéger sur le comité tourisme. Le comité est complété de MM. Pierre Dolbec, maire de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et Robert Miller, maire de Stoneham-et-Tewkesbury.

## Abolition du comité administratif de la MRC de La Jacques-Cartier

Dans le but de favoriser une plus grande participation à la prise de décision, le conseil de la MRC a adopté un projet de règlement visant à abolir le comité administratif. Les sujets abordés auparavant par le comité administratif seront dorénavant décidés au conseil de la MRC.

Pour consultez la liste des comités, cliquez ici.

## Achat d'équipement informatique

La MRC de La Jacques-Cartier se dotera d'une unité de stockage central (SAN) permettant ainsi d'augmenter sa capacité de stockage à 5To.

# À SURVEILLER

**RENDEZ-VOUS  
DE L'EMPLOI  
DE LA JACQUES-CARTIER  
AU CFV**

**JEUDI 7 AVRIL 2016  
DE 15 H À 20 H**

**CENTRE DE LA FAMILLE VALCARTIER  
Édifice 93, rue Vanier, Shannon**



**rdvemploi.blogspot.ca | 418 844-6060**

## Rendez-vous de l'emploi de La Jacques-Cartier au CFV - 7 avril 2016

Le rendez-vous annuel des recruteurs et des chercheurs d'emploi de la région de La Jacques-Cartier approche à grands pas! C'est en effet le 7 avril prochain qu'aura lieu la 5<sup>e</sup> édition des Rendez-vous de l'emploi de La Jacques-Cartier au CFV à Shannon.

## Conseil de la MRC - 16 mars 2016

À 19h, les citoyens et toute autre personne intéressée sont invités à assister à la séance ordinaire publique du conseil de la MRC. Plus de détails ici.

 vitres d'auto attaches-remorques	 mécanique générale pneu alignement
<b>Garage Marcotte et Fils</b> 4669, Route De Fossambault Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	<b>418 875-2989</b> <a href="http://www.garagemarcotte.com">www.garagemarcotte.com</a>

 <b>Groupe Altus</b> Depuis 1964
Évaluation et fiscalité municipale   Analyse immobilière Solutions technologiques   Géomatique
1265, boulevard Charest Ouest, bureau 1200, Québec (Qc) G1N 2C9 T 418.628.6019 F 418.628.5200 <a href="http://www.groupealtus.com">www.groupealtus.com</a>

# Le MRC Express

## Décisions du conseil de la MRC du 16 mars 2016



Comme vous le savez, le règlement de contrôle intérimaire (RCI) limitant la construction à l'intérieur des bassins versants des rivières Saint-Charles et Montmorency est maintenant officiellement adopté par la Communauté métropolitaine de Québec.

Le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) doit toutefois approuver le RCI avant son entrée en vigueur.

Ainsi, la MRC entend faire valoir ses intérêts auprès du MAMOT. La MRC désire surtout proposer des solutions qui conviennent à tous, tant à la ville de Québec, qu'aux villes et municipalités de la MRC de La Jacques-Cartier.

Regardons maintenant vers l'avenir et travaillons tous ensemble!

Bon printemps!

*Louise Brunet*  
Préfet de la MRC de La Jacques-Cartier

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### Règlement de contrôle intérimaire (RCI)

Une résolution visant à autoriser la MRC à déposer un mémoire au MAMOT en lien avec le RCI a été adopté.

### Certificats de conformité

Trois certificats de conformité visant Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier ont été adoptés. Lire la suite.

### Gestion des cours d'eau

Le rapport sur les risques d'embâcles sur la rivière des Hurons a été déposé. C'est en fait la première fois que la MRC dispose d'une véritable documentation complète sur les embâcles, ce qui sera utile pour toutes les autres villes et municipalités.

Une formation sera d'ailleurs offerte à l'automne à l'ensemble des municipalités. Lire la suite.

### Plan de développement de la zone agricole

La mise en oeuvre du plan de développement de la zone agricole progresse. Plusieurs actions sont prévues pour l'année 2016. Lire la suite.

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### Société de développement économique

La MRC de La Jacques-Cartier entend déléguer l'exercice de sa compétence en matière de développement local et régional à la Société de développement économique de La Jacques-Cartier. Lire la suite.

### Gala BRAVO

Un montant de 500 \$ a été accordé à l'association des gens d'affaires de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier pour la 1re édition du gala reconnaissance BRAVO.

### RelaisXtrême

Le RelaisXtrême s'est vu remettre un montant de 2 500 \$ pour son événement de course à relais de 287 km qui aura lieu les 24 et 25 septembre prochains. Plus de détails ici.

# CULTURE

## Guide d'intervention patrimoniale

Un guide d'intervention en patrimoine bâti, visant à sensibiliser les propriétaires, sera produit par la firme GC2 Productions. Lire la suite.

## Plan d'action culturel 2016-2018

Le plan d'action culturel 2016-2018, tel que recommandé par le comité culturel, a été adopté. Le bilan du plan d'action culturel précédent a été présenté par la même occasion. Lire la suite.

## Bilan du forum culturel Vivre la culture en Jacques-Cartier

C'est un bilan positif qui fait état de la satisfaction des participants qui a été dressé de la première édition du forum culturel tenu le 15 octobre dernier. Lire la suite.

# TRANSPORT



## Guide de l'utilisateur

Un guide de l'utilisateur faisant mention des comportements attendus des usagers sera affiché sur le site Internet de la MRC en plus de faire l'objet de publications sur Facebook.

Transport collectif  
de La Jacques-Cartier

## Réorganisation du TCJC

Les recommandations du consultant Gestrans quant à la réorganisation du TCJC ont été présentées au conseil de la MRC. Lire la suite.

# ENVIRONNEMENT

## Bornes électriques

Un projet d'implantation de bornes électriques est lancé dans la MRC de La Jacques-Cartier. Lire la suite.

# EN BREF

## Comité ressources humaines

M. Michel Croteau a été nommé président du comité ressources humaines. La composition de tous les comités ici.

## Cour municipale

La cour municipale siègera à nouveau dans la salle Philippe-Laroche, située dans le centre communautaire de Lac-Beauport.

## Comité administratif

Le comité administratif de la MRC a officiellement été aboli par règlement.

## Direction générale

Le règlement n° 01-2016 spécifiant les pouvoirs et obligations du directeur général de la MRC a été adopté.

La description de tâches du directeur général et secrétaire-trésorier a aussi été adoptée.

La nouvelle structure organisationnelle a été présentée et adoptée.

# À SURVEILLER



## Rendez-vous de l'emploi de La Jacques-Cartier au Centre de la Famille Valcartier - 7 avril 2016

C'est le 7 avril prochain au Centre de la Famille Valcartier à Shannon que les chercheurs d'emploi pourront rencontrer la trentaine d'employeurs présents. Plus de détails ici.

## Conseil de la MRC - 20 avril 2016

À 19h, les citoyens et toute autre personne intéressée sont invités à assister à la séance ordinaire publique du conseil de la MRC. Plus de détails ici.

## Suivez-nous!

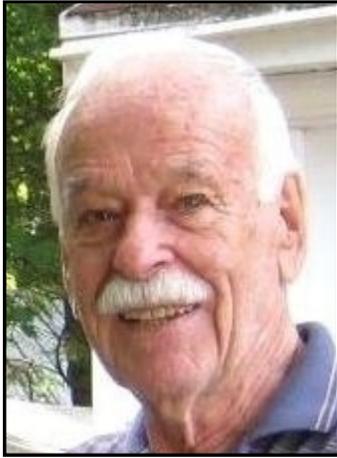


# ILS NOUS ONT QUITTÉS...



## GÉRARD GODBOUT

1930-2016



Au C H U - Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 29 mars 2016, à l'âge de 86 ans et 2 mois, est décédé monsieur Gérard Godbout, époux de madame Colette Renaud, fils de feu dame Blanche Tardif et de feu monsieur Henry Godbout. Il demeurait à Québec.

La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

Coopérative funéraire des Deux Rives  
Centre funéraire de Charlesbourg  
7335, boul. Henri-Bourassa, Québec G1H 3E5

Le dimanche 3 avril 2016 de 13 h à 15 h. Une liturgie de la Parole sera célébrée au salon le même jour à 15 h. L'inhumation des cendres se fera ultérieurement au cimetière St-Charles.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation québécoise du cancer 190, rue Dorchester Sud, bureau 50, Québec, Québec Téléphone : 418 657-5334 Courriel : cancerquebec.que@fqc.qc.ca Site web : www.fqc.qc.ca. Des formulaires seront disponibles sur place.

M. Godbout fut conseiller à la ville de Lac-Saint-Joseph de 1978-1990. Il fut également inspecteur municipal pendant quelques années et ce bénévolement. Il était un grand sportif, son nom apparaissant d'ailleurs sur le trophée Béliveau-Couture.

Il était très impliqué au niveau de la municipalité et particulièrement aux loisirs, organisant avec d'autres bénévoles des soupers de homards et autres rencontres.

M. Godbout était résident du Lac-Saint-Joseph depuis 1967.



## JACQUES BOIVIN

1954-2016



À Québec, le 13 mars 2016, à l'âge de 61 ans, est décédé monsieur Jacques Boivin. Il était le fils de feu Gaston Boivin et Ghislaine Boulianne. Il laisse également dans le deuil son épouse Mary-Ann Assels, ses fils Frédéric (Nathalie), Jean-Philippe (Vi) et Vincent, ses petits-enfants Kassandra, Maely, Justin, ses frères et sœurs Lynda Suzanne (Richard), Claude, Rock, Chantale (Bernard), sa belle-mère Andrée, ses beaux-frères et belles-sœurs, Marc (Hélène), Louise (Guy), Robert, Linda (Lucie), William (Karen), sa filleule Alexia-Maude, ses neveux et nièces, Mélissa, Julia, Francis, Laurence, Olivier, Catherine, Yverick, Pierre-Alexandre, Maïka, Thomas, ainsi que ses ami(e)s et ses collègues de travail chez Groupe CMI.

Les funérailles auront lieu le **19 mars 2016 14:00** à l'adresse suivante: en l'église St-Yves, 2470, rue Triquet, Québec, QC G1W 1E2. La famille vous accueillera à l'église une heure avant la cérémonie, soit de 13 h à 14 h.

*Nous offrons nos sympathies aux familles*

**BENOIT HOMMAGE À JOE DASSIN  
JE ME SOUVIENS**

**VENDREDI 6 MAI À 20H**

*au Centre multifonctionnel Rolland-Dion*

32,50\$

**CHEZ UNIPRIX**

à Saint-Raymond



## LES ARTS DANS LA VERRIÈRE : INVITATION AUX ARTISTES!

Culture Saint-Raymond est à la recherche d'artistes désirant exposer leurs œuvres dans la verrière du centre multifonctionnel Rolland-Dion. Ce lieu empreint d'une lumière naturelle est un bel endroit pour faire connaître vos œuvres au public. Notez que la salle permet seulement d'exposer des œuvres murales. Les artistes intéressés à y exposer sont priés de faire parvenir leur demande accompagnée d'un porte-folio à Culture Saint-Raymond. Merci de faire parvenir le tout au comité de sélection à [etienne.st-pierre@villesaintraymond.com](mailto:etienne.st-pierre@villesaintraymond.com) au plus tard le 29 mars 2016.



**ÉVITEZ UN DÉGÂT D'EAU EN VOTRE ABSENCE**

### **Alarme Logitech Plus Inc.**

**Vous offre gratuitement l'arrêt de votre pompe de puits sur armement de votre système d'alarme\*\*.** (Aucuns frais d'activation, de programmation et de déplacement)

**Reliez-vous au plus gros central au Canada (Québec, Montréal, Toronto, Ottawa, Vancouver) pour 14.95\$/mois taxes en sus.**

\*\*Électricien en sus

**Appelez pour information  
418-658-5756**

# Le chalet des Petits Frères au Lac St-Joseph a 10 ans!



L'organisme Les Petits Frères a pour mission de contrer l'isolement des aînés de 75 ans et plus. Près de 170 personnes aînées de la grande région de Québec profitent d'un accompagnement soutenu par près de 200 bénévoles. Cette année marque notre 10<sup>e</sup> année comme résident du Lac Saint-Joseph. Depuis l'ouverture en 2006, des centaines d'aînés isolés ont profité de cet endroit bucolique.

Pour certains de nos Vieux Amis ce fut leur dernier séjour en plein air avant le grand voyage. Il y a peu de mots pour décrire le bonheur que ce lieu apporte à une personne qui souffre de solitude. En plus de leur isolement, certains de nos Vieux Amis vivent au quotidien dans de petites chambres en CHSLD ou en résidence. Ces milieux, fréquemment hospitaliers, ne peuvent malheureusement offrir un cadre de vie familial et chaleureux. Le chalet du Lac-Saint-Joseph accueille tout au long de la saison estivale les Vieux Amis de Québec, mais aussi les Petits Frères de toute la province.

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier Mme Viviers, les conseillers, monsieur le Maire et son équipe pour la belle collaboration que nous avons avec la ville. Il y a aussi Entretien J-P Boucher qui assure l'entretien extérieur et bien évidemment M. Louis Garneau, à qui nous devons beaucoup dans la création et la pérennité de ce beau projet. Nous remercions également tous les bénévoles qui collaborent au bon fonctionnement du chalet.

## **En plus d'offrir de belles vacances à leurs Vieux Amis, Les Petits Frères se distinguent par :**

Une connaissance des aînés du grand âge (75 ans et plus);

Assurer le bien-être de nos Vieux Amis;

Briser l'isolement en recréant les grands moments de la vie (célébration des anniversaires, Grandes fêtes);

Tisser de véritables liens en devenant pour les aînés isolés une vraie famille,

L'engagement jusqu'à la fin de la vie; l'accompagnement des derniers moments de la vie.

## **Distinctions reçues**

*Prix d'humanisme Jacques-Voyer 2013, décerné par l'Association des médecins psychiatres du Québec pour leur action humanitaire auprès des personnes âgées seules.*

*Prix Claude-Brunet 2015, remis par le Conseil de la protection des malades.*

*Pascal Fournier*, directeur,

Petits Frères, Est du Québec

418-683-5533, poste 3 /

[pfournier@petitsfreres.ca](mailto:pfournier@petitsfreres.ca)



# LES INTERNAUTES INVITÉS À S'INFORMER LORS DE LA JOURNÉE POUR UN INTERNET PLUS SÛR

Dans le cadre de la Journée mondiale pour un Internet plus sûr, la Sûreté du Québec, en collaboration avec le Centre canadien de la protection de l'enfance, invite les parents à se renseigner sur les nouveaux phénomènes reliés aux technologies numériques ainsi que sur les ressources d'information à ce sujet. La cyberintimidation, l'autoexploitation juvénile, le leurre et l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet sont quelques-uns des délits qui sont perpétrés par le biais des nouvelles technologies. Ils peuvent constituer des actes criminels qui, bien qu'ils soient commis dans un univers virtuel, font des victimes bien réelles. L'Équipe d'enquêtes sur l'exploitation sexuelle des enfants sur internet (ESEI) mène quotidiennement des enquêtes pour identifier les responsables de ce type de crime. De plus, la Sûreté du Québec agit de façon préventive, en sensibilisant parents et enfants aux différents enjeux de sécurité sur le web. Grâce à un partenariat avec le Centre canadien de protection de l'enfance, les policiers de la Sûreté du Québec disposent de ressources informatives destinées à mieux informer les jeunes et leurs parents sur les moyens de prévenir les risques et les actions à prendre lorsqu'ils sont victimes ou témoins de cybercriminalité. La Sûreté du Québec invite le public à visiter le [www.sq.gouv.qc.ca](http://www.sq.gouv.qc.ca), ainsi que le site [journeepouruninternetplussur.ca](http://journeepouruninternetplussur.ca), qui permettent aux parents, aux jeunes et aux enseignants de trouver de l'information sur la sécurité sur Internet. Rappelons que toute personne qui est victime ou témoin de cybercriminalité peut faire un signalement à son service de police local. Par ailleurs, vous pouvez signaler toute information au sujet de l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet au [www.cyberaide.ca](http://www.cyberaide.ca).



Source : Sûreté du Québec



CONSTRUCTIONS  
**BEAUBOIS**

Licence RBQ : 1695-6450-38

CONSTRUCTION ET RÉNOVATION RÉSIDENNELLE

*Artisan de votre bonheur  
depuis plus de 38 ans!*

✓ Vaste expérience   ✓ Travaux garantis   ✓ Service incomparable   ✓ Professionalisme reconnu   ✓ Réalisations de qualité



constructions**beaubois**.com

**418 871-8884**



UN TAUX HYPOTHÉCAIRE  
VRAIMENT AVANTAGEUX

**1 49%**  
POUR UN TEMPS LIMITÉ

**RENCONTREZ UN CONSEILLER  
DÈS AUJOURD'HUI**

Desjardins vous accompagne à chaque étape de l'achat de votre maison. Prenez rendez-vous à la Caisse populaire Desjardins de Saint-Raymond — Sainte-Catherine et découvrez une solution d'habitation complète qui répond à vos besoins.

418 337-2218  
1 877 250-2218  
[desjardins.com/maison](http://desjardins.com/maison)



**Desjardins**  
Caisse populaire de  
Saint-Raymond–Sainte-Catherine

Coopérer pour créer l'avenir

Promotion « prêt à taux révisable annuellement » en vigueur jusqu'au 15 juillet 2016. Ce taux, applicable à la première année du terme, équivaut à un rabais de 1,65 % l'an par rapport au taux du prêt hypothécaire à taux fixe d'un an en date du 11 janvier 2016. Le taux est révisé annuellement à chaque date d'anniversaire du prêt pour les années 2 à 5 selon le taux fixe d'un an du moment, moins un rabais préétabli. Cette offre peut prendre fin sans préavis et s'applique seulement aux nouveaux prêts hypothécaires de 125 000 \$ et plus.



# COLLECTE DES FEUILLES D'AUTOMNE



## Tous les sacs de plastique sont maintenant interdits!

Tel qu'indiqué dans le calendrier des collectes, il y a trois collectes à l'automne où vous pouvez vous départir des feuilles mortes en les déposant en bordure de rue.

Il est dorénavant **interdit** d'utiliser les sacs de plastique de couleur ou transparents, même ceux recyclables ou compostables, car ces derniers ne se dégradent pas assez rapidement et affectent la qualité du compost.

Seuls les contenants suivants sont acceptés pour la collecte des feuilles :

- Bac brun
- Sacs de papier conçus spécialement pour les résidus verts (de marque Sac au sol, Cascades, ou autres marques)
- Boîtes de carton non ciré

### IMPORTANT :

**TOUTES LES FEUILLES DISPOSÉES DANS DES SACS DE PLASTIQUE ET DÉPOSÉES EN BORDURE DE RUE NE SERONT PAS RAMASSÉES.**

Note : Les feuilles recueillies dans des sacs de plastique peuvent être apportées aux écocentres de Neuville, de Saint-Raymond ou de Saint-Alban. Une fois sur place, vous devrez cependant vider les sacs à l'endroit prévu à cet effet.

Consultez le calendrier des collectes de votre municipalité sur [www.laregieverte.ca](http://www.laregieverte.ca)

Merci de votre collaboration.



**RRGMRP**  
Régie régionale de gestion des  
matières résiduelles de Portneuf

[www.laregieverte.ca](http://www.laregieverte.ca)

01 403-1102/2013



**Constructions de la  
Jacques-Cartier**  
C.B.R. inc.

**CONSTRUCTION • RÉNOVATION**

**RÉSIDENTIELLE & COMMERCIALE**

**Tél. : 418-875-4105** Téléc. : 418 875-0909  
5069, route Fossambault, C.P. 856  
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier  
(Québec) G3N 2V2  
[cjc@cjcinc.ca](mailto:cjc@cjcinc.ca)




R.B.Q. : 2856-3864-65



**Alain Gagné**  
Propriétaire

3375, rue de l'Hétrière Québec (Qc) G3A 0M2	4540, route Fossambault Ste-Catherine-de-la-J.-Cartier (Qc) G3N 2T6	4250, 1ère Avenue, local 95 Québec (Qc) G1H 2S5	17010, boul. Henri-Bourassa Québec (Qc) G1G 4A3
T 418.872.4113 poste 102 C 418.575.2217 F 418.872.8411	T 418.875.1608 C 418.575.2217 F 418.875.4784	T 418.627.0660 C 418.575.2217 F 418.627.2158	T 418.628-2511 C 418.575.2217 F 418.628-7123

[igadessources@bellnet.ca](mailto:igadessources@bellnet.ca)



**ASSEMBLÉE NATIONALE**

QUÉBEC

## Éric Caire Député de La Peltrie

5121, Boulevard Chauveau Ouest #201  
Québec (Québec) G2E 5A6

**418 877-5260**

[ecaire-lape@assnat.qc.ca](mailto:ecaire-lape@assnat.qc.ca)

[www.ericcaire.qc.ca](http://www.ericcaire.qc.ca)

### Semaine de l'action bénévole du 10 au 16 avril

« Je tiens à féliciter tous les bénévoles pour leurs grandes générosités et les remercier pour les efforts déployés afin d'embellir notre société »

-Éric Caire

**Nicolas Gosselin**   
Arboriculteur et élagueur diplômé

- Élagage et émondage
  - Abattage
  - Taille de haie
  - Fertilisation
- Estimation gratuite

réf.: 418-875-0176  
cell.: 418-559-5690

 **Gagnon Sénéchal Coulombe** INC.  
HUISSIERS DE JUSTICE *Depuis 1966*

**Alain Coulombe**  
Huissier de justice  
Président

800, boul. des Capucins  
Québec (Québec) G1J 3R8  
[www.gschuis.com](http://www.gschuis.com)

Tél.: 418 648-1717  
Télééc.: 418 522-9911  
1 800 463-6267  
[alaincoulombe@gschuis.com](mailto:alaincoulombe@gschuis.com)

**Pépinière & Paysages Marcel Marin Inc.**

Arbres • Arbustes • Haie de cèdres • Fleurs vivaces et annuelles  
Aménagement paysager • Consultation horticole  
Conception, croquis, plan à l'échelle

Marcel Marin, ing. f.

628, Petit-Village, Sud  
Saint-Augustin-de-Desmaures, Qc G3A 1W7

Tél.: (418) 878-2821

Fax: (418) 908-0533

Courriel: [marinmar@videotron.ca](mailto:marinmar@videotron.ca)

[www.pepinieremarin.com](http://www.pepinieremarin.com)



**Michel D'Amours**

Courtier immobilier  
Cell.: 418 265-8383

 **RE/MAX 1<sup>er</sup> CHOIX** (2003)  
AGENCE IMMOBILIÈRE  
FRANCHISÉ INDÉPENDANT ET AUTONOME  
DE RE/MAX QUÉBEC INC.

325, rue Marais, Bureau 250  
Québec QC G1M 3R3

Bur.: 418 683-9300 • Fax: 418 687-3629



# DION MOTO ST-RAYMOND



**PRINCECRAFT**  
DOMINEZ L'EAU.

Le concessionnaire Princecraft exclusif de la  
*grande région de Québec*



## Heures d'ouverture

Lundi : 8 h à 17 h 00  
Mardi : 8 h à 17 h 00  
Mercredi : 8 h à 17 h 00  
Jeudi : 8 h à 21 h 00  
Vendredi : 8 h à 21 h 00  
Samedi : 8 h à 12 h 00



Suivez-nous sur facebook !  
Dion Moto inc.

**418-337-2776 / 1 877-524-3095**

**WWW.DIONMOTO.COM**

840, CÔTE JOYEUSE, SAINT-RAYMOND (QUÉBEC) G3L 4B3



Venez nous rencontrer à  
l'**EXPO GOLF** du 8 AU 9 AVRIL et  
profitez de nos **PROMOTIONS**

CARTE

**GOLF'UN**

DU FUN POUR SEULEMENT

**99\$\***  
TAXES  
INCLUSES

PARTIE 1 **18 TROUS GRATUIT**

PARTIE 2 **18 TROUS À 20% DE RABAIS**

PARTIE 3 **18 TROUS À 20% DE RABAIS**

PARTIE 4 **18 TROUS À 20% DE RABAIS**

PARTIE 5 **18 TROUS GRATUIT**

+ 2 PANIERS DE BALLES À 50%  
VALIDE EN TOUT TEMPS

\*Offre valide durant le salon du golf. sinon 10\$ de plus.

+

**GOLF EN MAI  
ILLIMITÉ À**

**199\$\*\***

REMBOURSABLE SUR UN ABONNEMENT DE SAISON

\*\*Plus taxes. Applicable sur abonnement de 5 jours, 7 jours et intermédiaire.

+

ABONNEZ-VOUS AU CLUB DE GOLF DU LAC ST-JOSEPH ET  
**OBTENEZ 10% DE RABAIS**  
(AVANT TAXE) SUR VOTRE COTISATION.

LE CLUB DE GOLF DU LAC ST-JOSEPH... *TOUJOURS PLUS...*

# Toujours plus...

# TOURNOIS

# MARIAGES

# ANNIVERSAIRES

# BRUNCHS

# CONFÉRENCES

# RÉCEPTIONS



**+ Salles pouvant accueillir de 10 à 238 personnes**

**+ Venez y tenir vos réunions**

**+ Vue exceptionnelle sur le golf et la vallée**

**+ Complètement rénové**

**+ Bar et décoration au goût du jour**

**+ Ambiance décontractée**





1048, Chemin Thomas-Maher  
Lac-Saint-Joseph (Québec)  
G3N 0B4

Téléphone: 418-875-3355  
Télécopieur: 418-875-0444  
Courriel:  
[villedelacstjoseph@coopscsf.com](mailto:villedelacstjoseph@coopscsf.com)  
Site web: [www.villelacstjoseph.com](http://www.villelacstjoseph.com)

### Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 / 13h00 à 16h30

### Organismes hors territoire

APPELSJ	418 522-0664
Bibliothèque Anne-Hébert	418-875-4758
CBJC	418 875-1120
Cercle des Fermières	418 875-3368
Chevaliers de Colomb	418 875-1119
Clinique médicale Ste-Catherine	418-875-0600
Club l'Age d'Or	418 875-3410
Club de motoneige	418 875-2650
Comité d'aide aux malades et à la mortalité	418 875-3364
Corp. Artiste et artisans de la J-C	418 875-3701
Popote Multi-services	418 845-3081
Société piste Jacques-Cartier/Portneuf	418 337-7525

## BUREAU MUNICIPAL FERMÉ

### 23 MAI 2016



### Calendrier des activités

18 avril 2016	Séance du Conseil Municipal	Auberge Duchesnay Station Duchesnay
16 mai 2016	Séance du Conseil Municipal	Auberge Duchesnay Station Duchesnay
<b>23 mai 2016</b>	<b>Fête patriotes</b>	<b>BUREAU MUNICIPALE FERMÉ</b>
20 juin 2016	Séance du Conseil Municipal	Auberge Duchesnay Station Duchesnay
25 juin 2016	Cocktail d'ouverture du Club	Club Nautique St-Louis
27 juin 2016	Début du camp de jour	Club Nautique St-Louis
18 juillet 2016	Séance du Conseil Municipal	Auberge Duchesnay Station Duchesnay
15 août 2016	Séance du Conseil Municipal	Auberge Duchesnay Station Duchesnay
19 septembre 2016	Séance du Conseil Municipal	Auberge Duchesnay Station Duchesnay

## VOS ÉLUS MUNICIPAUX



*Michel Croteau*  
Maire de  
Lac-Saint-Joseph



*Sylviane Cloutier*  
District #1



*Jacques Tessier*  
District #2



*Diane Guérard*  
District #3



*Claude Lessard*  
District #4



*Claude Tessier*  
District #4



*Clément Gignac*  
District #5



- **Chalet à vendre ou louer au Lac St-Joseph**

Magnifique propriété, directement sur le Lac St-Joseph. Vue panoramique à couper le souffle avec couchers de soleil, terrain très privé, entouré de magnifiques pins centenaires, toit cathédral avec mezzanine, majestueux foyer, 3 chambres et 2 salles de bains.

Pour location estivale ou à long terme.

Information : Julie Cantin 418 265-0205 ou [juliecantin@oricom.ca](mailto:juliecantin@oricom.ca)

- **Chalet à louer** à l'année ou pour la période estivale, avec accès au lac.

Pour informations, contactez Huguette au 418-656-6192.



Nous vous rappelons également qu'il y a du BINGO tous les vendredis soirs à Fossambault-sur-le-Lac, au Centre communautaire du Domaine de la Rivière-aux-Pins à 19h30. Les prix varient selon l'assistance puisque tous les profits sont redistribués.

**Si vous désirez placer une petite annonce, n'hésitez pas à communiquer avec Mme Viviers au bureau de la ville. C'est gratuit!**

Éviter des frais supplémentaires lors de la réalisation  
avec une bonne planification de votre aménagement paysager

Nous travaillons ensemble les plans  
et vous choisissez la manière de les réaliser!

**10 ANS D'EXPÉRIENCE**

MARIE-JULIE HAMEL  
designer paysagiste  
Membre de ACJQ



DESIGN  
D'AMÉNAGEMENT  
D'EXCEPTION

**418 951-3944**  
[info@acaciadesign.ca](mailto:info@acaciadesign.ca)

**NOUVEAU DANS VOTRE SECTEUR**

# STATION TOURISTIQUE DUCHESNAY

## BISTRO-BAR LE QUATRE-TEMPS

- Ouvert à tous, 7 jours
- Brunch tous les dimanches de 8 h 30 à 13 h 30
- Plats à la carte en soirée à partir de 15 \$

[aubergeduchesnay.com](http://aubergeduchesnay.com) | 418 875-2711, poste 4194

Photo : Benoit Camirand



RECONNECTEZ-VOUS  
AVEC LA NATURE DU QUÉBEC

